

# BULLETIN D'INFORMATION HEBDOMADAIRE NUISSANCES ET ODEURS



Numéro 48 - Mardi 7 Mai 2019

## Le saviez vous?

### « Les agents de réductions des odeurs »

#### • Les agents masquants

Comme leur nom l'indique, ces produits masquent une odeur désagréable par une odeur agréable. Aucune réaction chimique ne se produit avec les polluants malodorants et l'intensité de l'odeur résultante du mélange peut être plus importante que celle de la source même si la perception est plus agréable.

#### • Les agents neutralisants le système olfactif

Il s'agit d'une molécule qui va monopoliser, au détriment des molécules à l'origine des gênes olfactives, les fonctions actives du système de perception olfactive.

#### • Les agents désodorisants

Les désodorisants réagissent chimiquement avec les molécules gazeuses malodorantes. Les réactions chimiques peuvent limiter la formation et l'émission des substances odorantes et modifier leur composition. Dans certains cas, une réaction d'oxydation transforme les composés odorants en composés inodores.

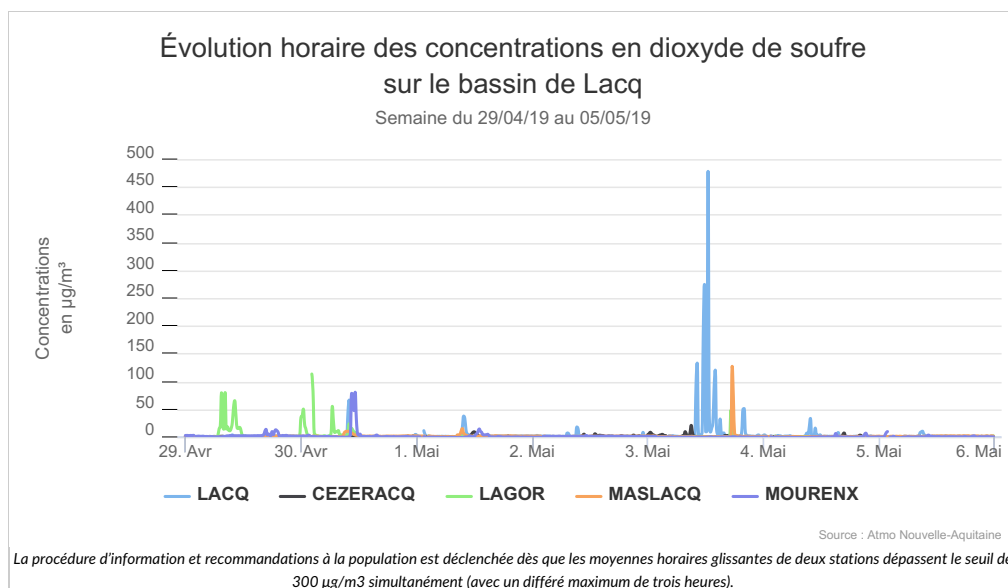
Sur le chantier de réhabilitation du lot CD de RETIA (plateforme Induslacq), des systèmes de pulvérisation de désodorisant AIRHITONE ont été mis en place afin de limiter les impacts olfactifs du chantier.

## RELEVÉS HEBDOMADAIRES

35 signalements dont 15 "ODO Public" et 20 signalements "nez" d'intensité supérieure ou égale à 6 ont été recensés pour la période du 29/04/2019 au 05/05/2019 sur le périmètre Induslacq.

### Mesures de polluants de la période

Les stations de mesure de polluants Atmo Nouvelle Aquitaine indiquent les informations suivantes :



La concentration de SO<sub>2</sub> la plus élevée a été relevée :

- À LACQ, le Vendredi 03/05/19 à 12h30 ( 477.9 µg/m<sup>3</sup> )

Rappel des objectifs qualités : moyenne annuelle de 40 µg/m<sup>3</sup> pour le SO<sub>2</sub> et de 10 et 30 µg/m<sup>3</sup> pour les PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub> respectivement.

## SIGNALEMENTS DE LA PÉRIODE

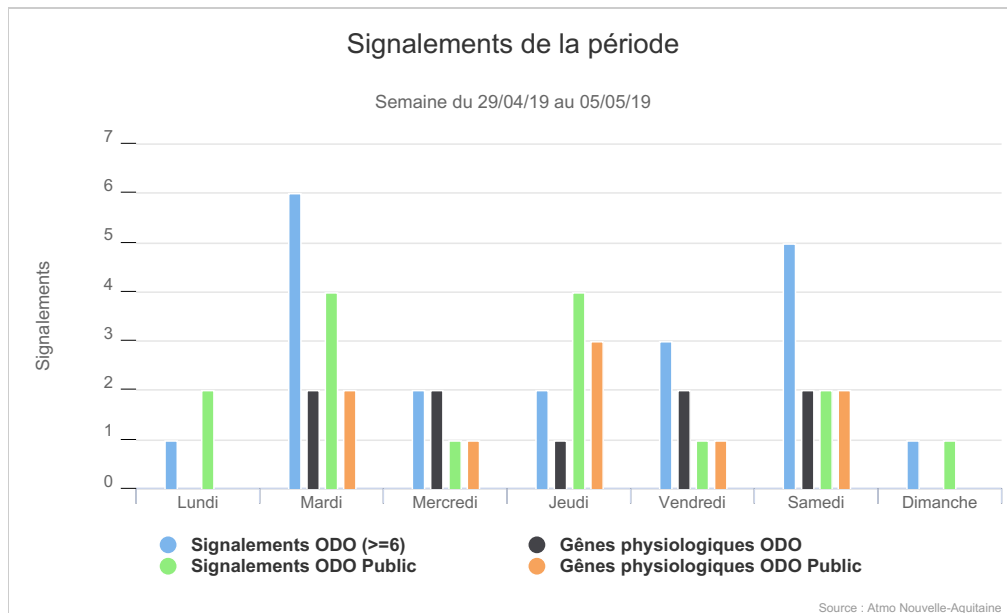
	Signalements ODO Public	Signalements ODO >=6	Signalements avec phénomènes gênants (ODO >=6)	Signalements avec phénomènes gênants (ODO Public)	Signalement ODO 4 et 5	Signalements >=6 confirmés par Nez formés
Lundi 29/04/2019	2	1	0	0	1	0
Mardi 30/04/2019	4	6	2	2	0	0
Mercredi 01/05/2019	1	2	2	1	0	0
Jeudi 02/05/2019	4	2	1	3	0	0
Vendredi 03/05/2019	1	3	2	1	0	1
Samedi 04/05/2019	2	5	2	2	0	0
Dimanche 05/05/2019	1	1	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Parmi 6 réponses aux sollicitations

Ce produit ne présente aucun caractère de toxicité ; il est composé d'huiles essentielles qui neutralisent par réactions chimiques les gaz malodorants.

Le réactif utilisé a été sélectionné en fonction des caractéristiques olfactives des polluants à traiter.

Rappel Numéro d'appel –  
Plaintes Nuisances et odeurs  
Induslacq : 05 59 92 21 02  
<https://www.atmo-odo.fr/lacq>



## ÉVÉNEMENTS DE LA PLATEFORME SUR LA PÉRIODE

### Période du 29/04/19 au 05/05/19

Sur la période d'étude, les signalements « Pain/biscuit » du lundi 29/05 dans la journée 8h30 et 17h40 peuvent être rapproché du fonctionnement des sécheurs de BSO mais n'indiquant aucune opération particulière chez l'industriel.

Un pic de SO<sub>2</sub> est notable à la station ATMO de Lacq le vendredi 03/05/19 à 12h30 (477,9 µg/m<sup>3</sup>) sans dépasser de valeur seuil règlementaire en moyenne horaire. Ce pic résulte probablement de la conséquence de l'indisponibilité de l'URS le matin et ce pendant plusieurs heures ( dû à un défaut d'alimentation du calcaire), ayant conduit par sécurité à l'envoi des effluents gazeux vers les torches BP 4/1 et BP4/3.

Par ailleurs, du côté de SOBEGI, les caractéristiques et le processus de combustion des effluents orientés vers la torche BP 4/3 du vendredi n'ayant pas été modifiés, le pic de SO<sub>2</sub> mesuré rend moins probable l'association de ce pic avec le fonctionnement de la torche BP4/3.

Du côté de ARKEMA, la quantité d'effluents envoyés par sécurité vers la torche BP4/1 pourrait probablement expliquer ce pic de SO<sub>2</sub>. Ce qui est confirmé par des signalements de « SO<sub>2</sub> » à 11h30, 14h30, et une évocation « d'Acide/piquant » à 14h15 le vendredi même.

En outre, il a aussi été noté l'après-midi du vendredi 03/05, la présence pendant des périodes courtes, des fumées rousses avec cependant une émission un peu plus soutenue de NO<sub>2</sub> sur quelques heures à partir de 14h.

En effet, l'atelier Sulfate Acide de Nitrosyle d'ARKEMA qui était en cours de redémarrage suite à un arrêt règlementaire a émis des panaches roux. Ces émissions sont des mélanges d'oxydes d'azote ( NO<sub>x</sub>) autorisés par arrêté préfectoral. Ce panache est émis régulièrement depuis des années, avec une intensification lors des situations transitoires de l'installation (arrêt –redémarrage de l'atelier par exemple)

Les autres composés soufrés faisant l'objet de signalements, plus particulièrement « Gaz de ville » et ou le « THT » peuvent probablement s'expliquer par le fonctionnement des ateliers de fabrication de THT ces derniers jours.